Image not found or type unknown

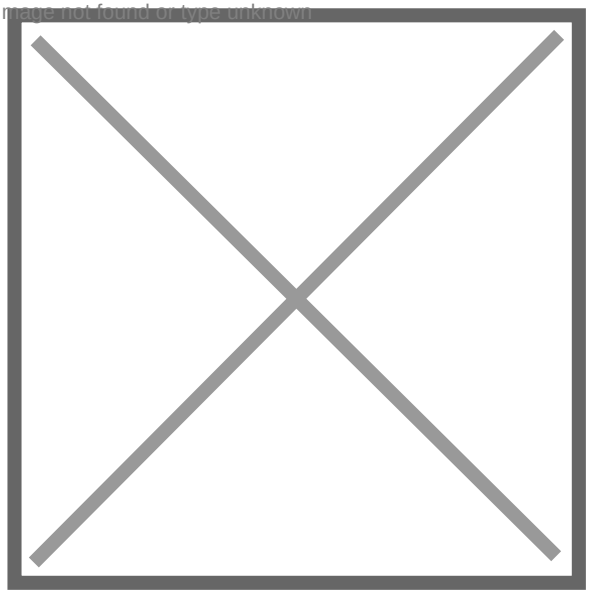

Charges ordure menagere et prix eleve du loyer

Par **maxmars**, le **26/06/2013** à **14:36**

Bonjour je suis locataire de une maison ,puis lorsque j'ai signe le bail le propriétaire ma bien dis que le loyer étais "tout charge comprise" et sur le bail aussi ne spécifie pas de charge ,mais la seul chose qui demande est l'entretien de la chaudière a ma charge chose que je fait par une société spécialise il me remet pas de quittance de loyer(jamais) et la me demande 300 euro de ordures ménagère !!!??? je tiens a souligne que je surpaye ,cette a dire que le prix du loyer est très cher par rapport aux autres maison du quartier (nombre de pieces etc etc)et que il ne ma pas remis un certificat énergétique et que cette maison est une vrai énergivore un four en été et un glaçon en hiver et j'ai une facture très important en gaz et edf vu que le chauffage est mixte,cette maison me revient vraiment très très cher et impossible de tout payer ,car j'ai 2 enfants en bas age,je pense que je me suis fait avoir et svp je vous demande comme faire pour évité de payer autant, 1200 euro de loyer pour une maison 3 piece dont 2 chambre minuscule 1 salle de bain ou ont rentre pas a deux tellement qui est petite et sans porte!!et 200 euro par moi en EDF/GDF sans compte l'eau qui aussi est de enviro 80 euro par mois,le seul atout de cette maison est le jardin et le garage !! en attendant vos conseils cordialement Max

Par **Lag0**, le **26/06/2013** à **14:41**

Bonjour,
Une location avec loyer "charges comprises" n'est possible qu'en meublé. Donc déjà, est-ce bien une location meublée ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés